Preuve et attestation de développement professionnel

Référent ÉKIP 2 - Architecte

Description:
Le niveau Architecte amène la personne apprenante à s’approprier les contenus du référent ÉKIP présentés au niveau Explorateur, par l’entremise d’une pratique guidée. Deux parcours (niveaux préscolaire-primaire VS secondaire) sont possibles, dans ce niveau. Ceux-ci sont similaires et présentent les mêmes contenus, mais les exemples sont adaptés au niveau scolaire.

:
Badge attribué à : morissetteju@csdm.qc.ca
https://www.cadre21.org/membres/morissetteju-csdm-qc-ca

Date d'obtention : 2024-05-31 19:10:40

Référent ÉKIP 2 - Architecte

1 - Réflexion sur l’impact : En quoi l’utilisation du processus de planification et de mise en œuvre permet-elle d’optimiser les actions visant le développement global des jeunes?
L'utilisation encadre le processus de planification de manière concertée et structurée pour soutenir le développement des compétences en adéquation avec les stades de développement des jeunes. Elle permet de définir les conditions d'efficacité à respecter pour obtenir une plus grande portée des interventions et des actions ciblées. Cette utilisation permet également de dégager d'autres actions préventives en PP. Finalement, elle guide la mise en place d'actions globales, adaptées, soutenues et continues qui favorisent l'engagement des jeunes, tout en offrant des milieux de vie sains et sécuritaires.
2 - Réflexion sur l’expérience : Quelles sections du référent ÉKIP vous permettent de valider ou de bonifier vos pratiques?
Les compétences à développer

le portrait du jeune
les grilles de savoirs
3 - Retour sur l’activité : En quoi la concertation entre le personnel scolaire, la famille et les partenaires de la communauté (réseau de la santé et des services sociaux, réseau communautaire, etc.) bonifie-t-elle les actions de promotion de la santé et de prévention?
Dans un premier temps, par une mobilisation des acteurs et dans le développement d'une compréhension commune des pratiques en PP, en contexte scolaire parmi eux. Ensuite, par la cohérence des actions qui s'inscrit dans une approche commune qu'est l'école en santé et dans la mise en place d'actions efficaces pour soutenir les jeunes dans leurs milieux de vie, au delà des mesures éducatives. Cette concertation est nécessaire pour permettre aux jeunes de développement leurs compétences sociales dans toutes les sphères de leurs vies.